RECHERCHES

SUR

LA COUR DUCALE DE BOURGOGNE

SOUS PHILIPPE LE BON

(1419 - 1467)

PΛR

Édouard ANDRÉ

LICENCIÉ EN DROIT

PRÉFACE

BIBLIOGRAPHIE

CHAPITRE I

PHYSIONOMIE DE PHILIPPE LE BON.

Rang qu'occupe ce duc parmi les souverains ses contemporains. — Origine et développements de la puissance de la maison de Bourgogne aux xiv° et xv° siècles. — Philippe le Hardi. Jean sans Peur. — Philippe le Bon. Agrandissements successifs de ses États. Ses richesses et sa cour, la plus brillante au xv° siècle. — Par l'institution de l'Ordre de la Toison d'Or, il se subordonne les princes les plus illustres; par une croisade projetée contre les Turcs, il cherche à devenir le chef laïque de la Chrétienté.

Physique de Philippe le Bon. — Ses vêtements. — Il

affecte en son habillement de ne porter que la couleur noire. — Richesse de ses costumes.

Bravoure de ce duc. — A-t-il mérité le surnom de Bon? — Ses libéralités. — Son attachement aux pratiques de la dévotion. — Ses faiblesses.

CHAPITRE II

VOYAGES ET RÉSIDENCES DUCALES.

Déplacements presque continuels de Philippe le Bon. — Il voyage ordinairement à cheval, plus rarement en voiture; sur mer, il a une embarcation spécialement réservée à son service. — Les dames de la cour voyagent dans des chariots, parfois sur haquenées; la duchesse, en litière. — On se loge dans les châteaux ducaux, chez les seigneurs, dans les abbayes.

Nombreux accessoires emportés par le duc en ses voyages. Coffres. Vivres. — Tapisseries. Leur rôle dans l'ameublement au xv° siècle. Coup d'œil sur la collection de tapisseries de Philippe.

Pompe déployée par le duc de Bourgogne dans ses voyages. — Entrées solennelles dans les villes. — Récep-

tions faites à la cour. — Serments prêtés et rendus.

Résidences ducales. — Château de Hesdin, célèbre par sa galerie à surprises et ses engins diaboliques. Son parc. — Goût de Philippe pour les animaux rares. — Hôtels de Lille, de Gand, de Bruges. Palais de Bruxelles. Hôtel d'Artois, à Paris. — Rares séjours du duc à Dijon.

Administration de la Bourgogne en son absence. — Elle est, de 1419 à 1424, entre les mains de la duchesse douairière, Marguerite de Bavière. — Une chambre du conseil, avec des attributions étendues, établie en 1422, est supprimée en 1431. — Création, en 1446, d'un conseil auquel est déférée, avec des attributions financières, l'administra-

tion de la province. — Gouvernement confié par Philippe à la duchesse et au comte de Charolais.

CHAPITRE III

DIVERTISSEMENTS.

Goût de la cour de Bourgogne pour les amusements et le plaisir.

On y donne fréquemment des joutes et des tournois. — Différentes phases d'une de ces luttes courtoises. — Elles présentaient plus de dangers qu'on ne le croit communément. — Récompenses données au vainqueur.

Le jeu de l'arbalète en honneur à la cour. Le duc s'y livre et l'encourage. — Jeux de paume, de cartes, de barres, etc.

Représentations scéniques. Mystères, farces, etc. — Mascarades. — Fous, géants, bateleurs, etc.

Passion des ducs de Bourgogne pour la chasse. — Forêts ducales. — Service de la vénerie; le personnel, ses gages, ses attributions, etc.; les chiens, soins qu'ils reçoivent. — Fauconnerie. Personnel; oiseaux, leur armement.

CHAPITRE IV

DÉPENSES ET EMBARRAS FINANCIERS.

Prodigalité des ducs de Bourgogne et en particulier de Philippe le Bon. — Marguerite de Bavière, mère de Philippe, faisait des économies. — Tableau de la recette et de la dépense annuelles du duc. — Philippe le Bon toujours à court d'argent. — A quels moyens il a recours pour battre mounaie. Emprunts aux marchands et banquiers de Bruges, Genève, etc. Il donne en gage ses joyaux, sa vaisselle.

Causes du mauvais état des finances ducales. — A quoi

Philippe les attribue. — Frais entraînés par ses préparatifs de croisade. Ce projet n'était pas une feinte. — Réformes introduites par le duc dans ses finances. Il interdit à ses serviteurs de solliciter des dons. En 1454, il supprime une partie de ses officiers dans les duché et comté de Bourgogne, réduit les gages des autres et abolit les pensions; il abolit en même temps la dépense et suspend les gages des officiers de l'hôtel.

Est-il vrai que Philippe ait altéré les monnaies, spolié les abbayes, exploité les émeutes, fait trafic de privilèges?

CHAPITRE V

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DE PHILIPPE LE BON.

Les trois plus riches bibliothèques, au xive siècle, appartiennent à trois fils du roi Jean. — Bibliothèque du duc de Bourgogne. Ses origines et ses accroissements. — Comment Philippe l'enrichit. Travailleurs qu'il y emploie. — L'adulation contribue à augmenter sa collection.

Caractère et utilité des archives au moyen âge. — Différents dépôts de chartes de Philippe le Bon. — Trésor des chartes de Dijon. Gardes des chartes. Suppression de cet office. Inventaires de ces archives faits aux xive et xve siècles. Le duc Philippe fait procéder à un classement et à la confection d'un inventaire nouveau (1448).

Appropriation défectueuse du local qui renfermait le trésor des chartes, à Dijon. — Philippe fait construire une tour dans l'enceinte de la Chambre des comptes pour le remplacer (1462).

CHAPITRE VI

LETTRES, ARTS ET SCIENCES A LA COUR DE BOURGOGNE.

Protection générale accordée aux lettres par Philippe le Bon. — Il donne des secours aux étudiants pauvres. —

Trois historiographes attachés à sa cour : Hugues de Tolins, Chastellain, Olivier de la Marche. — Défaveur de la langue et des lettres flamandes à la cour de Bourgogne.

Goût de Philippe pour les tableaux. — Peintres attachés à son service. Hue de Boulogne, son peintre décorateur. Jean van Eyck. Affection du duc pour cet artiste; il le charge de missions de confiance. — Verriers; fondations de verrières dans les églises.

Dédain de Philippe pour l'architecture. — La sculpture est encouragée par l'érection de nombreux mausolées. — Travaux du tombeau de Jean sans Peur, exécuté par Jean Darocca et Antoine le Mouturier.

Art musical. — Musiciens envoyés auprès de Philippe le Bon. — Le duc s'occupe surtout de musique religieuse.

Comment Philippe concourt au progrès des sciences. — Ses astrologues, Henri Zwollis, etc. — Le duc commande des instruments astronomiques. — Physiciens de l'hôtel. Médecins étrangers appelés à la cour.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 2 février 1866, art. 9.)

